

Rapport 2021 annuel d'activités



L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés. Il a été présenté au Conseil de Communauté le 22 octobre 2022.

L'année 2021 a été marquée notamment par la finalisation du projet de territoire, l'ouverture de la nouvelle piscine de Cernay, l'extension du Parc d'activités de Thann-Cernay ou encore le début de la concertation autour du Plan climat.

Faire face aux défis qui nous attendent

2021 fut pour la Communauté de Communes de Thann-Cernay l'année de la finalisation de grands projets et l'aboutissement d'une réflexion concertée sur les défis à relever pour notre territoire.

Parmi les réalisations, l'une des plus marquantes est l'ouverture de la nouvelle piscine intercommunale à Cernay. La création d'un tel équipement est toujours un événement pour un territoire, à plus forte raison lorsqu'il est très attendu.

Les travaux d'extension du Parc d'activités de Thann-Cernay se sont achevés, offrant 5 hectares supplémentaires pour l'accueil des entreprises. Avec la finalisation des procédures administratives pour la création d'un barreau routier facilitant l'accès au PATC, celui-ci va gagner davantage encore en attractivité.

Parallèlement, les nouveaux locaux de l'office de tourisme de Thann-Cernay ont commencé à accueillir les visiteurs, pendant que l'offre touristique n'a cessé de s'enrichir.

Notre action pour l'environnement a elle aussi fait un pas décisif en 2021 : après le diagnostic et l'élaboration d'une stratégie, une large concertation publique a été lancée en fin d'année autour du plan Climat.

Ce sont là autant de réalisations, autant de démarches riches de promesses qui nous permettent de préparer l'avenir de notre territoire. Elles s'inscrivent dans une vision plus large, celle de notre projet de territoire, validé au printemps. Nous disposons désormais d'une feuille de route partagée pour faire face aux enjeux qui nous attendent : lutte contre le changement climatique, développement économique et touristique, réponse aux besoins et aux attentes des habitants.



François HORN
Président de la Communauté de Communes
de Thann-Cernay

> Quelques chiffres pour 2020

• Séances du Conseil de Communauté	7
• Nombre de délibérations	113
• Réunions de bureau	16
• Décisions de bureau	43
• Avis de bureau	25
• Décisions du Président	26



Remise de la Marianne d'or

Développement territorial	3	Services à la population	10	L'action des services techniques	18
Développement économique	3	Petite enfance	10	L'eau et l'assainissement	18
Développement touristique	4	Sports et loisirs	12	Les moyens humains et généraux	20
Soutien aux associations	5	Affaires culturelles	13	Le moyens humains	20
Environnement	5	Abri Mémoire	14	Les moyens généraux	20
Habitat et accessibilité	8	Médiathèques	15	Les finances	21

SOMMAIRE

Le projet de territoire finalisé

Lancé en 2020, le projet de territoire de la Communauté de Communes de Thann-Cernay a été finalisé et validé au printemps 2021.

Cette démarche volontaire permet de définir une vision partagée du territoire et a été élaborée par les élus et les services. 137 actions ont été proposées dans 8 thématiques différentes, dont 42 prioritaires. Ces actions concernent tous les champs de compétence de la collectivité : la culture, le tourisme, l'environnement et le développement durable, la petite enfance, l'habitat, la mobilité, l'économie, les équipements sportifs,

l'éclairage public, l'eau et l'assainissement. Les 42 actions prioritaires ont toutes été représentées par un dessin explicatif avec l'aide d'un facilitateur graphique. Ce travail de pédagogie permet d'en faciliter la lecture et de les rendre plus accessibles au grand public.

Cette démarche a été reconnue dans le cadre du palmarès 2021 de la Marianne d'Or, qui reflète l'excellence des politiques locales et révèle la qualité et la compétence des élus et acteurs des territoires.

Le développement territorial



Développement économique

Le développement économique du territoire, sous toutes ses formes (industrie, artisanat, commerce, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre Communauté de Communes. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants. L'intégration des préoccupations environnementales s'affirme dans les projets et la stratégie de la CCTC. En ce sens, un nouveau cahier des prescriptions architecturales, orienté énergies renouvelables, concernera les constructions de la tranche 3 du Parc d'activités de Thann-Cernay (PATC).

Une stratégie économique pour notre territoire

La CCTC recense environ 1 200 établissements, de toutes tailles, tous secteurs d'activités confondus, qui génèrent 15 000 emplois sur notre territoire.

L'année 2021 a vu plusieurs projets se lancer ou se réaliser :

- fin des travaux de la tranche 3 du PATC, générant 5 hectares supplémentaires de terrain à vocation économique ;
- acquisition par la CCTC d'un terrain de 2,88 hectares auprès de la société Stein Energy, portant la surface de la ZAE rue d'Aspach à Cernay à 17,76 hectares ;



Tranche 3 du PATC

- réflexion avec Icare, entreprise d'insertion, pour l'utilisation de 10 hectares de terrain classés en zone inondable dans le périmètre du PATC ;
- finalisation des procédures administratives pour la réalisation du futur barreau routier reliant la RN 66 à la RD 33, et donc au PATC. Démarrage des travaux prévu courant 2022 ;
- accompagnement technique des commerçants/artisans sollicitant une subvention dans le cadre de l'OCM portée par le Pays Thur Doller.

Les lieux d'accueil pour les entreprises

• Les zones d'activités économiques

Les 8 zones d'activités économiques intercommunales s'étendent sur une surface de 321 hectares.

- Parc d'activités de Thann-Cernay (PATC)

Le taux d'avancement des cessions de terrain est de l'ordre de 44 %, représentant plus de 17 hectares de terrain vendu.



SH Toiture

25 entreprises y sont implantées, investissant près de 105 millions d'euros et générant près de 530 emplois.

2022 verra l'implantation de nouvelles entreprises dont 5 projets sont programmés ou en cours de réalisation, confortant l'attractivité du PATC.

- ZAE Les Pins à Cernay
Réalisation du bâtiment pour l'entreprise SH Toiture
- ZAE du Vignoble à Cernay
Implantation de l'entreprise Oualcom, fabricant et distributeur de vêtements de travail et d'équipements de protection individuels.

• Pépinières « L'Embarcadère » et « Pôle ENR »

- L'Embarcadère : le bâtiment est complet et 15 entreprises y sont implantées, générant plus de 130 emplois. À noter que 3 entreprises de L'Embarcadère ont lancé un projet d'implantation sur le PATC (Epicea, Conceptcuve, Promea).
- Le Pôle ENR : 16 entreprises implantées pour un taux d'occupation supérieur à 90 %. 70 emplois y sont créés.

• Plateforme de formation

Après la crise sanitaire, les formations ont repris progressivement (assistante de vie aux familles, allemand...).

• Commerce

L'opération OCM (opération collective de modernisation) portée par le Pays Thur Doller, visant à soutenir le commerce et l'artisanat local, s'est déroulée sur notre territoire. 4 entreprises en ont bénéficié (Carrefour Market à Thann, Éléance Bijoux à Thann, le restaurant La Framboiseraie à Bourbach-le-Haut et Anchisi à Bourbach-le-Haut).

Développement touristique

L'office de tourisme Thann-Cernay

Conformément à la convention de partenariat et d'objectifs 2020-2022, la CCTC a versé une subvention de fonctionnement de 427 975 € à l'office de tourisme de Thann-Cernay (OTTC).

Inauguration des nouveaux locaux

Après de nombreux mois de travaux, l'équipe de l'OTTC a pu regagner ses locaux situés rue de la Première-Armée à Thann. Leur inauguration a eu lieu le 6 mai 2021 en présence de plusieurs élus locaux. Les travaux chiffrés à 291 201, 64 € HT ont été financés par la CCTC, propriétaire des lieux, avec le soutien de l'État (DSIL-dotation de soutien à l'investissement local) et de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Taxe de séjour

La CCTC a collecté 62 824,78 € de taxe de séjour durant l'année 2021. C'est légèrement mieux qu'en 2020 (59 884,81 €). Après avoir reversé 10 % de ce montant à la CeA au titre de la taxe de séjour additionnelle, la CCTC a ensuite versé l'intégralité du solde restant de la taxe de séjour à l'OTTC.

Les actions touristiques menées par la CCTC

• Aide au classement des hébergeurs touristiques

Afin de soutenir la montée en gamme des hébergements et de simplifier la collecte de la taxe de séjour, la CCTC a accompagné 3 hébergeurs dans le cadre de son opération d'aide au classement. À chaque fois, une aide correspondant à 60 % du coût de la procédure de classement a été attribuée.



Ambiance de Noël à Thann-Cernay



Produits proposés sur le marché de Noël

• Noël au Pays de Thann-Cernay

Malgré la situation sanitaire et les nombreuses mesures encore en place, la CCTC a fermement tenu à ce que le marché de Noël de Thann soit maintenu. 33 exposants, dont certains venant même de Madagascar, ont répondu présent.

Non contente d'offrir comme chaque année un sapin aux communes, la CCTC a aussi souhaité que des représentants des communes viennent présenter leurs décorations lors de l'après-midi inaugurale. Un jeu de piste incitant les participants à se rendre dans l'ensemble des communes du territoire a aussi été créé par l'OTTC pour cette édition 2021.

Enfin, le programme de l'opération «Noël au Pays de Thann-Cernay» a été distribué à plus de 8 000 exemplaires. Ses animations riches et variées (Noël d'antan, festival des Fenêtres de l'Avent, spectacles, contes, visites guidées, expositions, chasses aux trésors) témoignent du dynamisme du territoire lors de la période de Noël.

• Itinéraires de trail et de marche santé

À la suite d'un important travail de collaboration et de concertation, 20 itinéraires de trail et 19 itinéraires de marche santé ont été créés à l'échelle des Hautes-Vosges d'Alsace. Cette démarche portée par la CCTC répondait en priorité aux objectifs



Un territoire qui se découvre à 2 roues

suivants :

- diversifier l'offre touristique avec des activités de pleine nature 4 saisons plus respectueuses de l'environnement ;
- renforcer l'attractivité de la destination en s'appuyant sur des disciplines en plein essor ;
- valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique de manière innovante, ludique et sportive ;
- augmenter les retombées économiques liées au tourisme en faisant passer les itinéraires à proximité des acteurs touristiques locaux.

Un panneau présentant les itinéraires a été dévoilé en présence de nombreux acteurs le vendredi 22 octobre au col du Hundsruck.

Le projet, d'un coût total de 29 653,25 € HT, a été soutenu par l'État (FNADT-fonds national d'aménagement et de développement du territoire), la Région et la CeA.

• Itinéraires de VTT à assistance électrique (VTTAE)

La CCTC a remis au goût du jour 6 anciens itinéraires de VTT présents dans le topoguide VTT dans la vallée de la Thur. Le balisage de ces itinéraires a été intégralement revu et les traces GPS des différents parcours ont été actualisées. Ces itinéraires ne présentent pas de difficultés techniques spécifiques et peuvent aisément être empruntés par des VTTAE. Le principal objectif de cette initiative est en effet de créer une offre accessible aux familles et non pas exclusivement réservée à des pratiquants expérimentés.

• Sentiers partagés

Afin de préserver les sentiers de montagne et d'assurer une bonne cohabitation entre les différents usagers (randonneurs, vttistes, traileurs), la CCTC a participé au lancement du collectif des itinéraires partagés. Cette initiative imaginée par le Club vosgien de Cernay rassemble divers

acteurs : les communes d'Uffholtz et de Wattwiller, la Mountain Bike Foundation (MBF), le Parc naturel régional des ballons des Vosges (PNRBV), la Fédération française de cyclisme (FFC) ainsi que des pratiquants locaux.

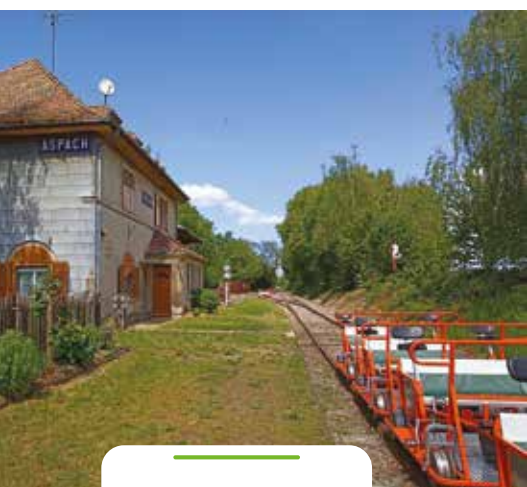
Un chantier participatif et collaboratif a été entrepris au col du Herrenfluh le 19 septembre afin de réaliser l'aménagement du tracé en fonction des différents types de pratique (par exemple : des marches pour les randonneurs, des virages inclinés pour les vttistes...) et de mettre en place une signalétique adaptée.

• Soutien au lancement du VéloRail Sud-Alsace

La CCTC a fortement soutenu et accompagné le lancement de l'activité de vélorail sur le site de la gare d'Aspach-Michelbach. Convaincue de la qualité et de la pertinence du projet présenté par la SAS VéloRail-Sud Alsace, la communauté de communes a notamment :

- octroyé l'accès aux voies ferrées ;
- mis à disposition le bâtiment annexe ;
- versé une subvention de 8 000 € pour l'acquisition du matériel dans le cadre d'une demande LEADER (programme européen pour le développement rural) ;
- pris en charge les travaux de branchement d'eau et d'assainissement ;
- apporté son soutien financier en se portant garante pour le projet de rénovation du bâtiment annexe.

Après ce lancement réussi en 2021, l'année 2022 verra notamment le lancement de travaux de grande ampleur avec la réhabilitation du bâtiment principal de la gare.



Le vélorail présent en gare d'Aspach-Michelbach

• Train Thur Doller Alsace (TTDA)

La CCTC a versé une subvention de 28 000 € à l'association TTDA pour soutenir les travaux nécessaires au bon déroulement de l'activité de train touristique (entretien des bâtiments, fourniture de traverses et de ballast, désherbage et débroussaillage de la ligne...).

• Visites estivales de la mine Saint-Nicolas

Deux saisonniers embauchés par la CCTC ont assuré les visites guidées de la mine Saint-Nicolas de juillet à septembre, en collaboration avec les bénévoles de l'association Potasse. Les deux guides ont accueilli environ 600 visiteurs. Néanmoins, le port du masque obligatoire, les visites limitées à 5 personnes ainsi que l'introduction du passe sanitaire durant l'été ont certainement freiné l'intérêt des touristes.

• Union sportive Thann Athlétisme (USTA)

Pour la première fois, la CCTC a versé une subvention de 500 € à l'USTA dans le cadre de l'organisation des courses du Grand Ballon. En échange de ce soutien et dans une logique de complémentarité et de partenariat, il a aussi été convenu que les itinéraires de trail et de marche santé réalisés par la CCTC soient valorisés par les organisateurs de cet événement sportif d'envergure.

• Navette des Crêtes

La participation financière de la CCTC s'est élevée à 5 000 € pour cette édition 2021. La liaison «Thann-Cernay-Wattwiller-Hartmannswillerkopf-Grand Ballon» a été fréquentée par 208 usagers, ce qui représente une baisse de 35,2 % par rapport à l'édition 2019, année de référence avant la crise sanitaire. Ce chiffre reste tout de même encourageant au vu des mesures sanitaires encore en place durant l'été 2021.

Soutien aux associations

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket Club Thann (réservation, transport, montage, démontage), sont mis à la disposition des associations tout au long de l'année.

En 2021, 38 chapiteaux ont été loués à des associations du territoire, pour un coût total de 5 700 € (3 150 € pris en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de son soutien aux associations du territoire, 2 550 € payés par les associations elles-mêmes).

Pour rappel, en 2020, seuls 4 chapiteaux avaient été loués par les associations, pour un coût total de 600 €.

Environnement

Les déchets

La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat mixte de Thann-Cernay), mais a conservé la facturation du service.

> Données quantitatives 2020

21 092,6 tonnes de DMA (déchets ménagers et assimilés) ont été collectées en 2021, soit 551,9 kg par habitant (Grand Est, 539 ; France, 581).

• Les ordures ménagères et les biodéchets

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) ont augmenté de près de 3,6 kg par habitant, soit 101,8 kg par habitant (Grand Est : 220 kg, France : 248 kg). Elles poursuivent ainsi leur hausse, un phénomène national. On constate aussi une petite baisse des biodéchets (-5,15 %).

• La collecte sélective

Elle est relativement stable, sauf pour le verre, dont la hausse se poursuit : 45,1 kg/habitant, soit + 3,2 %.

• Les déchèteries

Les tonnages collectés dans les déchèteries et les bennes à déchets verts (11 268 T) ont augmenté de 18,90 % et représentent 269,3 kg/habitant, soit 55 kg de plus par rapport à 2020. Cette hausse semble notamment liée au retour du bricolage.

Le SMTC a déjà atteint 4 des 6 objectifs de la loi TECV (transition énergétique pour une croissance verte) : généralisation du tri à la source, tarification incitative, extension des consignes de tri à tous les emballages, + 55 % pour les tonnages en recyclage ou valorisation organique. Les objectifs qui restent à atteindre : la réduction des DMA et de l'enfouissement des déchets.

> Les autres faits marquants de 2020

• BricOthèque

Ouverte en 2020, elle a pu fonctionner de façon optimale en 2021. Cet espace de réemploi aménagé à la déchèterie d'Aspach-Michelbach, permet aux usagers de déposer ou récupérer gratuitement des matériaux (paquets de carrelage neufs, palettes...) et autres objets de bricolage.

En 2021, elle a accueilli 861 particuliers et a permis le réemploi de 14,25 tonnes de matériel.

• Première collecte exceptionnelle de pneus

Cette opération concernant les pneumatiques VL des particuliers a eu lieu du 6 au 10 décembre. Chaque foyer pouvait déposer jusqu'à 4 pneus, avec une participation financière de 2 € pour les pneus déjantés et 7 € pour les pneus avec jante.

105 particuliers ont déposé 359 pneus dont 132 jantés (participation : 1 362 €).

• Semaine européenne de réduction des déchets (SERD)

Le SMTC a participé à la SERD du 20 au 28 novembre 2021, avec plusieurs animations « Zéro déchet » : élaboration de produits cosmétiques à la médiathèque de Thann et de produits ménagers au centre socioculturel de Thann.

Les ambassadeurs de tri sont intervenus dans des écoles et le groupe des Éco-jardiniers partageurs a sensibilisé les usagers de la déchèterie d'Aspach-Michelbach à la gestion des déchets verts chez soi. Des défis ont aussi été lancés aux habitants à travers les réseaux sociaux.

• Le retour des ambassadeurs du tri et de la prévention

Les ambassadeurs du tri ont pu retrouver le terrain en 2021 et se rendre auprès des usagers pour les aider à éviter les erreurs de tri et assurer diverses animations (écoles, centres socioculturels...). Ils ont aussi participé aux opérations de distribution des sacs, notamment à Thann qui a mis ce dispositif en place en 2021. Cela a contribué à l'actualisation du fichier des redevables (+ 78 foyers jusqu'alors non-inscrits).

• Des outils de communication actualisés

Le SMTC a mis à jour et développé ses outils de communication et de sensibilisation : flyers sur les déchets verts, mémo tri zéro déchet, affiches... et a accentué sa présence sur les réseaux sociaux.

> La facturation

Le service est financé par la redevance incitative dont le montant dépend du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes. La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel permettant à la fois la gestion des bacs (ordures ménagères et biodéchets) et l'accès en déchèterie. La gestion du fichier, en constante évolution, est maintenue par le service Facturation avec une grande rigueur, afin de tenir à jour la situation des redevables.

Le service Facturation et la Trésorerie conseillent et sensibilisent régulièrement les usagers au prélèvement automatique bimestriel qui diminue les risques de retard de paiement.

La redevance a été facturée semestriellement par la CCTC. Le nombre de redevables, en constante évolution, se chiffrait à 17 615 fin 2021, en légère progression par rapport à 2020. Le montant total facturé a été de 4 295 006 € en 2021 (4 269 340 € en 2020).

GERPLAN

Dans la continuité des années précédentes, la CCTC a mené et accompagné de nombreux projets GERPLAN, tous soutenus techniquement et financièrement par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

- Une nouvelle édition de la **commande groupée d'arbustes locaux « Plantez le décor ! »** à destination des habitants, avec 1 479 arbustes distribués (1 633 en 2020). Ce projet a été réalisé en partenariat avec la CCVSA (Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin) et la CCVDS (Communauté de Communes de la Doller et du Soultzbach).

- La **plantation d'arbres et d'arbustes** d'espèces locales à Aspach-Michelbach, à Thann ainsi qu'à Roderen (dans le cadre de l'aménagement d'une entrée du village).

- Le développement et la valorisation du **verger communal de Roderen** : petits aménagements en faveur de la biodiversité, réalisation d'un muret de pierre sèche, création d'une mare, plantation et ensemencement d'une prairie fleurie.

- La poursuite du **programme de sensibilisation à l'environnement** dans la plupart des écoles de la CCTC sur les thématiques biodiversité, milieux naturels et paysages, eau et rivière, économies d'énergie et énergies renouvelables ainsi que déchets et écoconsommation. Les interventions sont réalisées en classe et sur le terrain par les animateurs du CPIE des Hautes-Vosges de Wildenstein (conventionnement avec la CCTC).



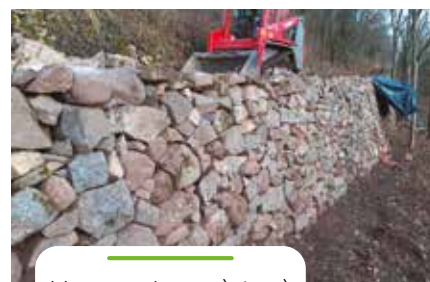
Des scolaires au verger communal de Roderen

- L'accompagnement dans la mise en œuvre d'une **amélioration pastorale** engagée par la commune de Willer-sur-Thur.

- **L'intégration environnementale** d'un bâtiment d'élevage équin à Cernay et plantations d'espèces locales.

- La **communication autour de trois marchés paysans du territoire : marché paysan** d'Aspach-Michelbach, marché des terroirs de Schweighouse-Thann et marché à la ferme à Aspach-le-Bas.

- La poursuite de la rénovation d'un **muret de pierre sèche à Vieux-Thann**.



Muret en pierres sèches à Vieux-Thann

- La poursuite de **l'accompagnement des entreprises volontaires** dans une revalorisation écologique et paysagère de leurs sites « Zone NaThur ».

> Bilan chiffré 2021 des actions communautaires :

- dépenses : 33 676,56 € TTC (dont 21 150 € dédiés au programme d'éducation à l'environnement) ;
- reste à charge CCTC après subvention de la CeA : 28 261,56€.

Le service exerce également une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (conventionnement avec la SAFER).

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Engagée dans la réalisation d'un PCAET aux côtés du PETR du Pays Thur Doller, la CCTC est accompagnée par un bureau d'études pour l'élaboration d'un diagnostic de territoire et la définition d'une stratégie territoriale (sur les sujets : émissions de gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, séquestration carbone, sobriété énergétique, qualité de l'air et développement des énergies renouvelables).



logo PCAET

Une large concertation publique a démarré fin 2021 par la diffusion d'un questionnaire avec pour objectif de recenser les bonnes pratiques, les idées et les souhaits.

Transports

• 5^e année de fonctionnement du transport à la demande Nav'Aide

Le marché, prévu initialement pour 2 ans (1^{er} janvier 2019-31 décembre 2020), a été prolongé d'une année supplémentaire, incluant l'année 2021.



Le transporteur sélectionné pour assurer le service est AIT Mobilité de Dole. Un véhicule de 5 places dont 1 place UFR (usager en fauteuil roulant) est en circulation.

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire.

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que le samedi matin de 8 h à 12 h (sauf jours fériés).

Nombre de personnes inscrites au service : 371 (+ 11 % par rapport à 2020)

Prix du ticket unitaire : 4 € le trajet

Prix du carnet de 10 tickets : 35 €

> Résultats

- Nombre de personnes prises en charge : 3 096 contre 2 312 en 2020 (activité affectée par la crise sanitaire) et 2 883 en 2019, soit un retour à un fonctionnement normal avec une légère hausse de la fréquentation.
- Taux de groupage : 9 % contre 7 % en 2020.

- Aucun refus de prise en charge.

- Destinations principales demandées : Cernay et Thann, essentiellement pour effectuer des courses, se rendre au marché ou à des rendez-vous médicaux.

- Principales origines des voyages : Cernay et Thann.

> Bilan financier

Coût transporteur (TTC) AIT Mobilité (Dole)	77 246 € (66 818,40 € en 2020)
Recettes (tickets achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	10 913 € (7 960 € en 2020)
Restant à charge de la CCTC	66 333 € (58 858,40 € en 2020)

• Développement des itinéraires cyclables d'agglomération à agglomération

Sur la base du schéma vélo réalisé par le PETR du Pays Thur Doller, la CCTC a engagé la première étude pour la création d'un itinéraire cyclable entre Cernay et Aspach-Michelbach/Aspach-le-Bas. La CCTC a fait appel à un bureau d'études pour la réalisation de cet itinéraire.

• Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! »

Pour la 7^e année consécutive, la CCTC a participé au défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » organisé à l'échelle du Grand Est du 17 mai au 6 juin 2021.

Le défi consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus pour venir au travail avec des modes de transport autres que l'utilisation individuelle de la voiture (vélo, train, covoiturage, à pied...) et à favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité durable pour limiter le rejet dans l'air de dioxyde de carbone.

> Bilan du défi 2021 :

- 10 agents inscrits ;
- 593 km parcourus qui ont permis d'éviter le rejet de 112 kg de CO2 dans l'air.



Habitat et accessibilité

Programme local de l'habitat

Après l'adoption du premier programme local de l'habitat (PLH) 2018-2023 en septembre 2018, l'année 2021 a été consacrée à l'avancement de plusieurs actions, notamment :

- une première étude sur la vacance des logements dans le parc privé, sur les communes pilotes de Thann et Vieux-Thann ;
- la pérennisation du dispositif PIG « Habiter Mieux 68 » afin d'encourager la rénovation énergétique de l'habitat ;
- la mise en place d'une commission Logement réunie régulièrement afin d'échanger sur les problématiques ciblées de l'habitat.

Le bilan à mi-parcours du PLH a été préparé pour une présentation en début d'année 2022 au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

• Étude sur la vacance des logements à Thann et Vieux-Thann

À travers le projet de territoire 2020-2026, les élus du nouveau mandat ont fait de la lutte contre la vacance des logements une action prioritaire pour la CCTC. Celle-ci a donc défini une méthodologie de démarche intercommunale au début de l'année 2021, avec l'implication des communes pilotes volontaires, Thann et Vieux-



Logement vacant à Thann.

Thann, permettant de fixer un premier cadre géographique d'intervention prioritaire.

La CCTC a rejoint le réseau national des collectivités mobilisées dans la lutte contre le logement vacant. L'intervention d'un stagiaire pendant 6 mois a permis de démarrer la première phase de l'action, vers un diagnostic quantitatif et qualitatif, par :

- le traitement de la base de données du nouvel outil national LOVAC ;
- un travail avec les communes sur leur connaissance du terrain ;
- l'élaboration d'une cartographie de la vacance afin de définir un périmètre d'intervention prioritaire ;
- une enquête auprès des propriétaires concernés par le biais d'un courrier et d'un questionnaire, afin de comprendre les raisons de la vacance et les aides dont les propriétaires pourraient avoir besoin pour une remise de leurs biens sur le marché ;
- un repérage sur le terrain par arpentage de toutes les rues des périmètres retenus, afin de réfuter ou confirmer un état de vacance supposé et de repérer de potentiels biens vacants non répertoriés.

• Le programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux 68 »

Le PIG départemental « Habiter Mieux 68 » a été lancé en 2018 par le Conseil départemental du Haut-Rhin (CD 68) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en partenariat avec certaines intercommunalités du département. La Communauté de Communes de Thann-Cernay est signataire de la convention partenariale de ce programme dont l'objectif principal est la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat. Outre l'aide financière versée par le CD 68 et l'État (Anah), la Communauté de Communes de Thann-Cernay octroie une subvention complémentaire à hauteur de 500 € par dossier éligible. La subvention est versée à l'achèvement des travaux de rénovation énergétique et sur demande du propriétaire occupant.

En 2021, 18 logements subventionnés ont été rénovés et 8 500 € de subventions versés.

La Communauté de Communes participe également à la campagne de communication portée par le Conseil départemental afin de faire connaître le dispositif sur le territoire intercommunal.

• La commission Logement

Depuis le début du nouveau mandat, la volonté de prendre en main les problématiques du PLH a abouti à la mise en place d'une commission thématique dédiée au logement. Présidée par le Vice-Président en charge du logement et de l'aménagement du territoire, ses membres sont des élus communaux. Elle permet ainsi de rassembler toutes les communes autour des enjeux et sur des thématiques spécifiques. La commission s'est réunie 4 fois en 2021 pour informer et sensibiliser les communes, permettre des échanges sur les problèmes éventuels et travailler ensemble sur plusieurs sujets :

- compétences de la CCTC et actions prioritaires ;
- points d'étape et travail en commun pour l'étude de la vacance et des méthodes de repérage ;
- présentation de la méthodologie de l'ADAUHR pour l'Observatoire du foncier ;
- réflexion sur la mise en place d'une politique du logement adaptée aux seniors et personnes en perte d'autonomie.

Mission de coloriste-conseil

Depuis plusieurs années, la CCTC met gracieusement à la disposition des habitants les services d'un professionnel pour les conseiller dans le choix des teintes lors d'un projet de ravalement de façades ou de construction. Dans une logique de concertation, le coloriste-conseil étudie le projet et propose des recommandations techniques et chromatiques. Il assure 3 demi-journées de permanence par mois, réparties entre le siège de la CCTC et les mairies de Thann et de Cernay.

La demande de rendez-vous a fortement augmenté en milieu d'année. La CCTC a donc décidé d'ajouter 6 demi-journées, afin que 18 permanences soient assurées en 2021.

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay est opérationnelle depuis 2008. Elle compte 14 emplacements soit 28 places réglementaires, 4 blocs sanitaires séparés en 2 parties à usage individuel et chaque bloc comprend 1 WC, 1 douche, 1 évier béton abrité par une avancée de toit.



Aire Accueil Gens du Voyage à Cernay

L'aire d'accueil des gens du voyage est gérée par la société VAGO. Elle est chargée de percevoir auprès des familles d'usagers, lors de leur arrivée et pendant leur séjour, le montant des cautions, le règlement des droits de place pour la durée du séjour et le règlement des consommations d'eau et d'électricité. Elle assure également l'entretien courant de l'aire d'accueil.

En 2021, le taux d'occupation de l'aire était de 92 %, en légère baisse par rapport au taux très élevé de 2020 (95 %) dû aux dispositions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Tarifs 2021 :

- droits de place : 5 € / jour par emplacement le 1er mois (2^e mois : 7,5 € / jour)
- eau : 3,64 € le m³
- électricité : 0,20 € le KWh
- caution : 100 €

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères est incluse dans le droit de place journalier.

L'accessibilité des bâtiments communautaires

En 2019, un nouvel agenda d'accessibilité programmé a été validé, engageant la CCTC à mettre en accessibilité 8 établissements recevant du public (ERP). À la fin de l'année 2021, le bureau d'études Apave a été sollicité pour effectuer un diagnostic d'accessibilité de ces ERP intercommunaux. Parmi eux :

- 1 répond parfaitement aux normes d'accessibilité ;
- 3 répondent à la majorité des normes exigées et feront l'objet de petits travaux d'adaptation ;
- 2 ne sont plus concernés car ils feront indépendamment l'objet de travaux lourds ;
- 2 ne sont pas adaptables pour des raisons techniques et verront leurs

fonctions déplacées vers une nouvelle structure adaptée.

Politique de la ville

• Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR)

Compétente en matière de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, la CCTC a mis en place un Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR) en 2019.

Le dispositif permet d'agir sur l'ensemble des communes membres de la CCTC et comprend un volet relatif à la lutte contre la radicalisation. Le CISPDR mobilise toutes les forces vives sur le territoire intercommunal (forces de l'ordre, élus, Éducation nationale, associations, TGI, etc.) afin d'apporter des solutions sur les violences faites aux femmes, le harcèlement à l'école, la déscolarisation, la délinquance juvénile, la radicalisation, etc.

Le CISPDR s'est réuni en 2021 afin d'engager une coordination des acteurs et de groupes de travail qui définiront les actions à développer sur le territoire.

• Projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air à Cernay

L'ensemble du projet se concrétise par :

- la résidentialisation et la réhabilitation de 70 logements ;
- la dédensification du quartier, avec la démolition de 54 logements (bâtiments M et G) et du parking souterrain P2 ;
- la reconstruction, au sein du quartier, de 27 logements ;

- la reconstruction, hors site, de 27 logements (ZAC des Rives de la Thur) ;
- la création d'un vaste espace vert au cœur du quartier ;
- l'amélioration de la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés ;
- un aménagement d'ensemble par la rénovation des voies et réseaux : places de stationnement arborées, trottoirs plus larges, rues mieux dimensionnées, élaboration d'un plan de circulation, raccordement des réseaux d'eau potable et d'assainissement et modernisation de l'éclairage public.

Le montant global des travaux du projet du quartier Bel-Air est estimé à 6 556 551 €, avec une subvention de l'État et des prêts bonifiés de 2 638 569 €.

L'opération d'aménagement menée par la CCTC bénéficiera d'une subvention de 25 720,70 € pour un coût estimé à 102 882,78 €.

Le nouveau système informatique IODA mis en place par l'ANRU permet une dématérialisation complète des procédures et la gestion sécurisée de tout le cycle de vie des projets. Cette réorganisation permettra la signature en 2022 d'un avenant à la convention pluriannuelle, afin de rassembler toutes les opérations des différentes phases de travaux et optimiser l'attribution des subventions au projet.

Projet de renouvellement urbain
Quartier Bel-Air



Les services à la population

Petite enfance

Service Petite Enfance

Les actions en 2021

- Élaboration du diagnostic de territoire partagé et démarrage des rencontres pour la construction du projet social de territoire dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) avec le cabinet Accolades.
- Mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le centre socioculturel AGORA de Cernay, pour la gestion du lieu d'accueil enfants parents (LAEP).
- Renouvellement de la CPO avec le centre socioculturel du Pays de Thann pour la gestion du LAEP, du multi-accueil de Thann et des 2 micro-crèches d'Aspach-Michelbach et de Bitschwiller-Les-Thann.
- Conférence et ateliers parents/enfants dans le cadre des actions du réseaux parents 68.

Perspectives 2022

- Finalisation et validation du projet social du territoire dans le cadre de la CTG avec le cabinet Accolades.
- Démarrage du projet de construction d'un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant, de 24 places, à Aspach-Michelbach, en remplacement de la micro-crèche « L'Île enchantée »

Structures en gestion directe

Multi-accueil « La Farandole » - Cernay

- Agrément : 33 enfants
- Nombre d'enfants accueillis : 94 enfants dont 19 nouvelles inscriptions
- Répartition géographique : 90 enfants de la CCTC dont 59 de Cernay

• Fréquentation

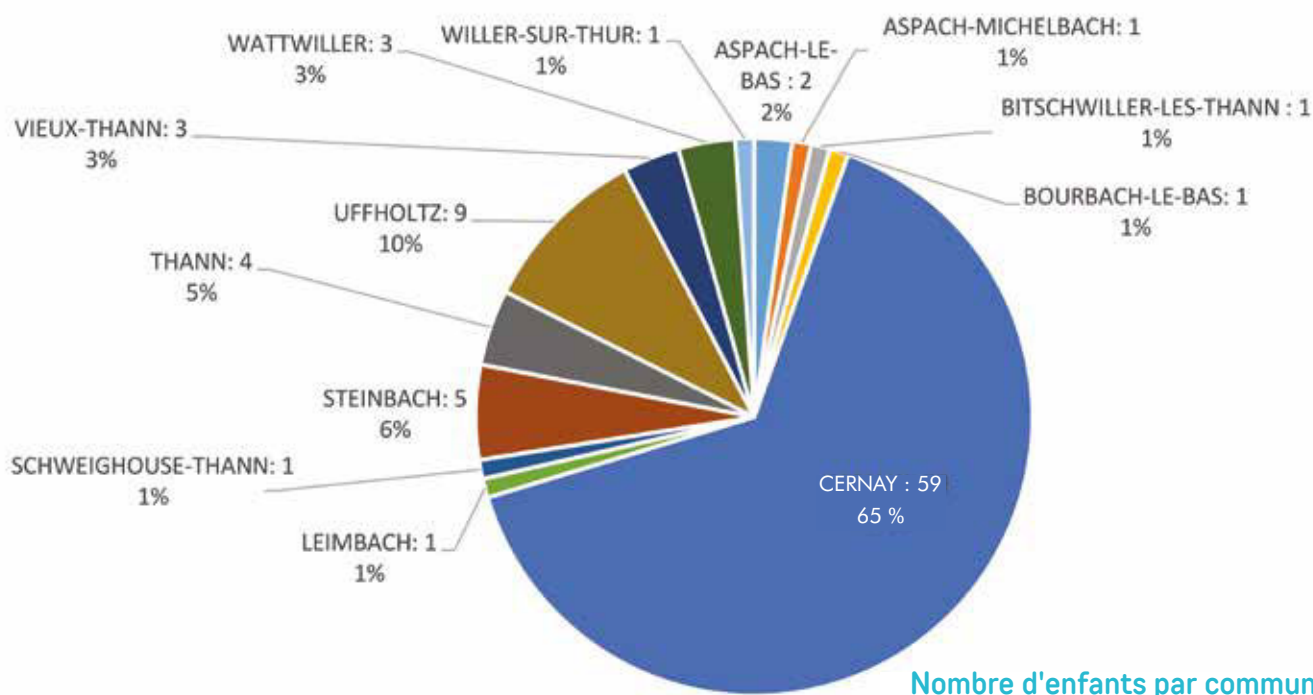
- Nombre de jours d'ouverture : 215 jours
- Fréquentation : 52 439 heures de présence en 2021
- Taux d'occupation de 69 %



Les enfants de la Farandole en animation

• Données financières

- 96 680,99 € de frais de garde et 2 730 € de frais d'inscription
- 24 familles sur 91 (soit 25,5 %) ont un tarif qui les place en-dessous du seuil de pauvreté fixé par la CAF (à savoir : participation horaire inférieure à 1 €)
- Budget global : 624 318,54 € dont :
 - Subvention CAF : 227 586,45 €
 - Subvention MSA : 1 391,60 €
 - Reste à charge de la CCTC : 270 842,05 €



Nombre d'enfants par commune

• Activités

L'activité 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire. On note une augmentation de la fréquentation par rapport à 2020, mais la structure n'a toujours pas retrouvé son taux d'occupation d'avant la crise.

Au quotidien, l'équipe a mis en place des protocoles d'hygiène qui ont régulièrement dû être modifiés et adaptés pour répondre aux exigences sanitaires du moment. Les activités en extérieur ont été privilégiées et un projet a été mené par l'équipe autour de la nature, des saisons et des plantations.

Les activités prévues dans le cadre du réseau parents 68 ont été poursuivies dans la mesure du possible comme les rencontres « After-crèche » et les ateliers parents-enfants de « communication gestuelle associée à la parole ».

A noter : la participation à une formation de 2 jours sur les neurosciences afin de sensibiliser l'équipe éducative aux capacités émotionnelles des enfants de moins de 3 ans.

Les relais parents - assistants maternels

Ils assurent une mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance.

- Nombre d'assistants maternels agréés : 214
- Nombre d'assistants maternels en activité : 185
- Nombre de places d'accueil individuel : 757
- 5 540 contacts reçus
- 2 400 contacts d'assistants maternels
- 2 102 contacts parents
- 958 contacts partenaires



Les enfants du RAM en animation.

• Offrir un cadre de rencontre et d'échange des pratiques professionnelles

- Activités d'éveil et culturelles pour enfants et professionnels :

- 49 animations auxquelles ont participé 48 assistants maternels et 71 enfants ;
- participation au concours de Noël organisé par la Ville de Cernay et la FAC (fédération des associations de Cernay) ;
- décoration du sapin de Noël de la Ville de Thann au marché de Noël ;
- mise en place d'activités en extérieur et notamment aux Rives de la Thur à Cernay et aux aires de jeux de Roderen et Vieux-Thann.

- Formations à destination des assistants maternels : 5 sessions de formation ont été proposées aux assistants maternels de la CCTC. 28 d'entre eux y ont participé. Les formations proposées :

- sauveteur secouriste du travail (formation initiale) ;
- sauveteur secouriste du travail (recyclage) ;
- gestion du stress, épuisement professionnel ;
- comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant ;
- communication gestuelle « Un mot, un signe ».

- Soirées thématiques :

- 1 réunion d'information : 23 professionnels ;
- 1 groupe de travail sur la sous-employabilité des assistants maternels : 5 professionnels ;
- 1 soirée bricolage : 19 professionnels ;
- 1 sortie de fin d'année : 9 professionnels.

Données financières

Budget : 128 308,34 €

Subventions :

108 635,37 € de la CAF ;

Conseil départemental 3 000 € ;

MSA 992,48 €

Reste à charge de la CCTC :

15 674,94 €

Structures en gestion déléguée

Par le centre socioculturel du Pays de Thann

- 3 établissements d'accueil du jeune enfant

- Multi-accueil « Les Marmousets » à Thann, agrément de 33 places
 - 91 enfants accueillis en 2021
 - 68,88 % de taux d'occupation

- Micro-crèche « La Boîte à malices » à Bitschwiller-lès-Thann, agrément de 9 places
 - 34 enfants accueillis en 2021
 - 76,98 % de taux d'occupation

- Micro-crèche « L'Île enchantée » à Aspach-Michelbach, agrément de 10 places
 - 28 enfants accueillis en 2021
 - 68,45 % de taux d'occupation

- LAEP (lieu d'accueil enfants parents) itinérant, « La Trott'Linette »

Présence à Thann, Aspach-Michelbach, Bitschwiller-lès-Thann, Leimbach et Uffholtz selon les besoins identifiés et les demandes des élus.

- Données financières :

- subventions allouées par la CCTC dans le cadre de la compétence petite enfance : 491 866 € ;
- subventions CAF perçues par la CCTC dans le cadre du CEJ : 191 398,45 €.

- Des activités variées : sorties médiathèques, piscine de Thann, nature, éveil musical, intervention d'une médiatrice animale.

Par le centre socioculturel Agora de Cernay

- Le LAEP « Les Coquelicots » : 2 lieux d'accueils

- Quartier Bel-Air, 4 rue du 8-Mai à Cernay
- Quartier des Mines, 7 rue Pierre-Vogt à Cernay

- Données financières

- Subventions allouées par la CCTC dans le cadre de la compétences petite enfance : 16 000 €
- Subventions CAF perçues par la CCTC dans le cadre du CEJ : 11 309,79 €

Sports et loisirs

La CCTC soutient les initiatives du monde sportif à travers la mise à disposition de quatre équipements : les piscines de Thann et de Cernay, les gymnases du collège Charles-Walch à Thann et du collège René-Cassin à Cernay (ainsi que le plateau sportif de ce dernier).

Ces équipements permettent la pratique sportive pour les établissements scolaires des 16 communes de la CCTC, des associations et du grand public.

Afin de faciliter la venue des scolaires, la CCTC prend en charge le transport des élèves vers les équipements sportifs.

Les piscines

L'ensemble du personnel des piscines (agents d'accueil, d'entretien, maîtres-nageurs, équipe du service Patrimoine de la CCTC) œuvre pour le bon fonctionnement de ces équipements.

Des activités variées sont proposées : aquagym, aquafusion, sport santé, aqua seniors, gymnastique prénatale (dispensée par un MNS sage-femme), leçons de natation, séances ludiques pour les bébés entre 4 mois et 3 ans, jardin aquatique pour les enfants de 3 à 5 ans et école de natation pour les enfants de 6 à 8 ans.

Les piscines intercommunales œuvrent en matière de sport santé et sont labellisées Prescri'mouv, afin d'accueillir et d'encadrer les usagers bénéficiant de ce dispositif. Les maîtres-nageurs sauveteurs ont suivi une formation spécifique.

4 clubs proposent également des cours collectifs de perfectionnement pour enfants et adultes, la pratique de la natation sportive et des séances d'aquabike, et de la natation artistique.

Un club de plongée sous-marine à la piscine de Cernay assure des formations tous niveaux.

La nouvelle piscine de Cernay

Malgré l'instauration du passe sanitaire, de nombreux usagers ont été heureux de découvrir la nouvelle piscine intercommunale de Cernay à partir du 1er juillet 2021.

Cet équipement comprend :

- un bassin sportif de 25 m avec 5 couloirs ;
- un bassin d'initiation et d'activités ;
- une pataugeoire intérieure ;

- un espace bien-être (2 saunas et 1 hammam), une terrasse intérieure et extérieure ;
- des jeux d'eau extérieurs (splash-pad) ;
- un parc aménagé.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay et la Ville de Cernay ont inauguré cette nouvelle piscine le samedi 25 septembre 2021. Une opération portes ouvertes a permis au public de découvrir gratuitement cet équipement flambant neuf. Plusieurs activités étaient accessibles sur simple réservation : jardin aquatique, aquagym, aquafusion, aqua Lanta et baptême de plongée avec le club de Cernay ainsi qu'une démonstration de nage des compétiteurs du SRC Natation.

Le préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier, et le sous-préfet de Thann-Guebwiller, Stéphane Chipponi, présents sur le territoire de la CCTC le mercredi 8 septembre 2021, ont pu à cette occasion découvrir la nouvelle piscine.

Un nouveau système d'accès identique pour les piscines de Thann et Cernay offre des facilités d'accès aux deux piscines ainsi que la possibilité d'achat et de réservation en ligne.

Les travaux réalisés en 2021

- À la piscine de Thann :
 - remplacement d'une porte d'accès aux bassins extérieurs ;

- travaux sur la toiture mobile ;
- travaux d'étanchéité du jacuzzi et remplacement des grilles de goulottes ;
- étanchéité du bac tampon du bassin extérieur, remplacement de la trappe d'accès ;
- travaux sur les pédiluves extérieurs ;
- achat de matériel d'animation ;
- travaux sur le panneau d'isolation phonique intérieur ;
- formation sport santé de maîtres-nageurs ;
- achat de lumières led.

- À la piscine de Cernay :
 - achat de matériel et de fournitures ;
 - formation sport santé de maîtres-nageurs ;
 - marché avec une société de nettoyage.

Les gymnases

Les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay sont prioritairement dédiés aux collèges et lycées. Ils sont également ouverts aux associations de la CCTC. De nombreux sports y sont ainsi pratiqués.

Les travaux réalisés en 2021

- Achat de lumières led
- Remplacement de douches vestiaires
- Nouveau marché pour les espaces verts



Le bassin intérieur du nouvel équipement



Inauguration de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay

Affaires culturelles

Ciné-Cyclo, des habitants projectionnistes à la force de leurs jambes !

Dans la lignée du dispositif À cour À jardin qui a été révélé à l'issue du premier confinement de mars 2020, la nécessité de promouvoir une culture « hors-les-murs » s'est incarnée à travers le projet Cinécylo "pour un cinéma itinérant à vélo, convivial, participatif et réflexif". Il s'est rendu dans 5 villages du territoire de la CCTC pour des projections de courts-métrages en plein-air durant le mois de juillet 2021.

Avec le soutien des communes, les habitants de Steinbach, Wattwiller, Willer-sur-Thur, Rammersmatt et Aspach-le-Bas ont bénéficié de cette action. Les films traitaient de thématiques actuelles telles que la biodiversité, l'environnement, le changement climatique, la pollution..., autant de questions qui animent la CCTC.

Parallèlement, une sélection variée d'activités (balades pédestres, découverte du vélo électrique, ateliers artistiques, visites guidées...) a été proposée aux habitants du territoire. Cette initiative a permis notamment une action transversale avec le service Tourisme de la CCTC à Rammersmatt et Aspach-le-Bas, faisant la promotion des mobilités douces, des paysages ou des lieux emblématiques.



Une soirée Ciné Cyclo

L'association Cinécylo se déplace à vélo et utilise ses vélos comme générateurs afin de projeter les films. Les spectateurs sont ainsi devenus, le temps d'une soirée, « projectionnistes et acteurs » en produisant grâce à la force de leurs jambes l'électricité nécessaire pour visionner le film.

Au total, sur les 5 communes, près de 200 personnes ont assisté à ces soirées.

Gigaboy : la résidence se poursuit avec un spectacle à la clé

Accueillie sur le territoire communautaire durant l'été 2020 avec l'Inutile, puis en résidence d'écriture au troisième trimestre 2020, l'équipe artistique a poursuivi son travail d'écriture dont l'objectif, qui est de créer un spectacle jeune public participatif, s'est illustré par des ateliers de théâtre avec des élèves du territoire.

Cette initiative a ainsi impliqué les enfants dans l'écriture et la création même du spectacle, et ce dès le premier trimestre 2021. Des classes élémentaires de CE2, CM1 ou CM2 des écoles de Bourbach-le-Haut, Wattwiller, Leimbach et Uffholtz ont participé à ce projet.

Cette résidence s'est terminée par une tournée du spectacle Gigaboy dans les écoles du territoire, où les élèves avaient notamment pu bénéficier d'ateliers avec le metteur en scène Nicolas Turon et le comédien Grégory Morin (à Aspach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Uffholtz, Leimbach) durant le 3e trimestre 2021. Une programmation à destination des familles et tout public est prévue aux Espaces culturels Thann Cernay les 30 avril et 1^{er} mai 2022.

Passeurs de culture durant les territoires de l'eau

La reconduction du dispositif « Passeurs de culture » s'est déroulée autour de deux temps forts au sein de l'exposition Territoires de l'eau, réalisée conjointement par le musée du Quai-Branly – Jacques-Chirac et la fondation François-Schneider. L'exposition met en regard des œuvres contemporaines de la collection avec des œuvres et objets d'artisanat réalisés dans des territoires extra-occidentaux.

Une première journée organisée le samedi 2 octobre a rassemblé des assistantes maternelles, des agents des relais assistantes maternelles et des structures de la petite enfance du territoire. Lors de cette première journée, une visite de découverte et de sensibilisation à l'art contemporain a été proposée par la directrice de la Fondation. Les cinq grands chapitres de l'exposition ont été abordés à raison d'une focalisation sur deux œuvres de chacune d'entre elles. L'après-midi était divisé en deux activités. La première consistait à découvrir un atelier plastique de réalisation de masques avec la plasticienne Lili Terrana. La seconde était dédiée au bien-être des assistantes maternelles, avec une séance de yoga au sein de l'espace de l'exposition. Un second temps, avec les enfants, s'est déroulé un jeudi, leur permettant d'être immergés dans cet espace muséal où ils ont pu découvrir un conte autour de la thématique de l'eau et de la pêche, suivi d'un atelier de réalisation d'une canne à pêche avec l'artiste Lili Terrana.



Les enfants des structures de la petite enfance présents sur le dispositif



Fabrication d'un gradin modulable

Un projet de chef-d'œuvre avec le lycée du bâtiment à Cernay

Échelonné sur une durée d'un an et demi, ce projet de création d'un gradin modulable a été réalisé par la section bois du lycée du bâtiment de Cernay. Une quinzaine de jeunes s'est ainsi attelée à ce projet, intégré dans le dispositif « Création d'un chef-d'œuvre » comptant pour leur diplôme.

Au cours du projet, des rencontres avec des professionnels du monde culturel ont été organisées afin d'ouvrir les perspectives professionnelles des lycéens et d'associer réflexions et idées stylistiques à leurs compétences manuelles. Anne Denastas, designer, a ainsi animé 6 séances de 4 h visant à sensibiliser les lycéens à l'histoire de l'art, notamment aux artistes utilisant le bois. Au-delà d'une prestation de service confiée au lycée du bâtiment, c'est un parcours qui s'est créé, permettant une meilleure intégration du projet au sein du cursus.

Le gradin sera livré à l'été 2022, après l'examen du baccalauréat, lors duquel les élèves présenteront ce projet. Un film promotionnel sera aussi réalisé pour mettre ce travail en valeur ; il pourra servir au lycée comme à la CCTC.

Ces bancs gradins ont pour vocation d'être utilisés dans les médiathèques de la CCTC afin d'améliorer la visibilité des spectateurs lors de certains spectacles, ou lors d'événements portés par le service des Affaires culturelles sur le territoire communautaire.

Participation au dispositif « Jeunes estivants »

Dans le cadre du dispositif « Été culturel 2021 – Jeunes estivants » porté par la DRAC Grand Est, la Communauté de Communes de Thann-Cernay a été sélectionnée pour accueillir Chloé Boulestreau, jeune artiste photographe, du 8 septembre au 14 octobre 2021. Ce projet s'est déroulé en deux temps : un premier temps de résidence et de rencontre avec les habitants du territoire et un second temps de restitution sous la forme d'une exposition.

Lors de sa première étape, au cours de laquelle elle a été hébergée par des habitants, Chloé Boulestreau s'est placée dans des lieux stratégiques avec ses appareils anciens insolites, aiguillant ainsi la curiosité des passants et les invitant à expérimenter sa chambre noire. Elle a également récolté des paroles, récits et histoires qui ont nourri son travail d'écriture.

Ses photographies ont été présentées dans une exposition intitulée *Entre-Vues : une valse à trois temps* qui s'est déroulée à l'Abri Mémoire du 4 au 13 octobre. Les paroles des habitants ont donné naissance à une nouvelle lue à l'occasion de performances au sein de l'exposition.

Commission Culture

Deux réunions de la commission Culture se sont tenues durant l'année 2021. Grâce à l'accompagnement de Marcellin Grandjean, des techniques participatives ont permis aux élus membres de la commission d'échanger, de favoriser l'interconnaissance et d'appréhender les sujets et projets traités au sein du service des Affaires culturelles. De plus, des ateliers ont facilité l'expression des élus sur la définition d'une action culturelle cohérente.



La commission en pleine action

La deuxième séance a porté sur la définition et projection d'un événement culturel. Trois groupes ont travaillé sur l'élaboration d'une couverture de journal avec : un festival « top talents », une Nuit des lumières de la CCTC, un dispositif itinérant intitulé *La culture au bout du chemin*. Ce travail permettra de déterminer un projet à porter durant le mandat, répondant aux attentes en matière de valorisation et de révélation de talents artistiques du territoire, de proximité avec les habitants, et ayant une dimension visuelle et artistique fédératrice.

L'Abri Mémoire

2021, une reprise de l'activité après le Covid-19

La crise liée à la pandémie et les restrictions sanitaires n'ont pas permis à l'Abri Mémoire d'accueillir beaucoup de visiteurs : leur nombre s'élève à 3 547 sur 7 mois et demi d'ouverture normale.

Cependant, plusieurs actions ont pu être menées à terme.

Quatre expositions ont été organisées :

- deux expositions historiques :
 - *Qu'on le classe !*, en partenariat avec l'Historial, traitant du classement du site du Hartmannswillerkopf au titre des Monuments historiques ;
 - *La guerre en relief*, exposition de photographies en 3D ;
- deux expositions artistiques :
 - *Entre-Vues : une valse à trois temps* de Chloé Boulestreau dans le cadre du dispositif « Jeunes Estivants » de la DRAC Grand Est. D'autres projets n'ont malheureusement pas pu se concrétiser ;

- Brin de mémoire, une exposition itinérante pour pouvoir être présentée hors les murs, dans les communes de la CCTC. Cette exposition réunit, à travers différentes thématiques, les regards portés par les artistes accueillis en résidence depuis 10 ans.

De plus, certaines animations ont pu être proposées en direction de tous les publics et ont été très appréciées, notamment l'atelier de gravure avec l'artiste alsacien Francis Hungler, qui a su s'adapter aux contraintes sanitaires.

Les Chemins de la mémoire, organisés en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, ont quant à eux été repensés du fait des contraintes sanitaires. Les écoles ne pouvant pas se déplacer, le personnel de l'Abri Mémoire s'est rendu dans 8 établissements scolaires pour présenter l'Abri.

Un travail de réseau pour faire rayonner l'Abri Mémoire

En lien avec le centre socioculturel de Thann, l'équipe de l'Abri Mémoire a participé aux actions menées dans le cadre de Noël 1914-18.

En collaboration avec le Foyer Saint-Érasme, l'Abri Mémoire a accueilli chaque mois un ou deux concerts ou spectacles lors de la période estivale.

Un nouveau format pour les résidences d'artistes

Au courant de l'année 2021, en partenariat avec le Parc naturel régional des ballons des Vosges (PNRBV), un comité de travail a réalisé le bilan et le diagnostic du projet scientifique et culturel de l'Abri Mémoire. De ces échanges et constats, l'envie d'approfondir la notion « d'abri » a séduit les membres du comité de travail, à la fois pour mettre en valeur cet ancien abri sanitaire de la 1^{re} Guerre mondiale, mais aussi pour aborder une thématique d'actualité relative à la crise sanitaire que nous avons traversée.

Un appel à candidatures a ainsi été lancé afin d'accueillir en résidence un collectif pluridisciplinaire qui aurait pour mission d'explorer cette notion d'abri durant une année et dont les objectifs sont les suivants :

- interroger et réactiver la notion d'abri à travers divers prismes (artistique,

socio-ethnologique, historique, pédagogique...)

- favoriser l'expression des habitants sur la notion d'abri ;
- construire et proposer des actions de proximité avec les habitants.

7 dossiers ont été soumis à un jury composé d'élus et de techniciens (Abri Mémoire, PNRBV, DRAC Grand Est, Région Grand Est, Ligue de l'enseignement, Scènes et Territoires) en juin 2021. En septembre, trois collectifs ont été présélectionnés et ont participé à une immersion dans le territoire communautaire. Les trois collectifs ont été auditionnés par le jury. La proposition du collectif Nou a été sélectionnée et la résidence a débuté dès le mois de novembre 2021. Le collectif sera présent durant une année sur le territoire à raison d'une semaine par mois. La restitution de son travail sera présentée lors des Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022.

Le fonds documentaire

La collection de l'Abri Mémoire a enregistré en 2021 quelques dons d'objets et de documents.

Médiathèques de Thann-Cernay

Les chiffres-clés en 2021

- **3 519** abonnés inscrits
- **116 965** documents au catalogue
- **198 159** documents prêtés
- **8 438** nouveaux documents achetés
- **642** nouveaux abonnés

Les animations proposées au public

• Le Rendez-vous de l'illustration jeunesse en janvier puis en décembre 2021

À l'occasion de ce nouveau rendez-vous annuel autour de l'illustration jeunesse, les médiathèques ont eu le plaisir d'accueillir Justine Brax. Diplômée de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, elle est actuellement illustratrice et enseignante en communication visuelle. Son travail s'articule principalement autour de la peinture, du collage et de la retouche numérique. Elle aime travailler sur la

lumière et les effets de matières afin d'apporter une deuxième lecture du texte dans les albums.

Dans un premier temps virtuel en janvier 2021, à travers un cycle de 5 captations vidéo réalisées par Justine Brax, le public a pu découvrir le travail de l'artiste et mieux comprendre le processus de création d'un album. Ces vidéos ont aussi été l'occasion d'un récit initiatique virtuel autour de l'album *Le dernier des loups*, dans la lignée de *Fils de dragon* et *Pirate de cœur*. Un voyage numérique fascinant à travers une jungle de bleus, de verts, d'ocres, de rouges et d'images délicates aux couleurs profondes.

Dans un second temps en présentiel, en décembre 2021 au moment de Noël, les médiathèques ont accueilli les illustrations originales de Justine Brax avec des visites et des rencontres scolaires autour des deux expositions, des ateliers artistiques, des séances de signatures-dédicaces.

Sans oublier pour fêter Noël, un spectacle de marionnettes et un conte musical. Au total, environ 500 enfants ont pu bénéficier de ces rencontres.

• Un temps fort participatif : la Nuit de la lecture, du 21 au 31 janvier 2021

Pour la 4^e année consécutive, les médiathèques de Thann-Cernay ont participé à cet événement phare des différents acteurs du livre, orchestré par le ministère de la Culture. Épidémie de Covid oblige, cette nouvelle version a été proposée en ligne et prolongée jusqu'à la fin du mois de janvier. L'occasion de fêter cet événement tout en assurant la promotion des collections à travers le site portail récemment optimisé, sur la thématique 2021 : « relire le monde ».

Au programme :

- mise en images de tables thématiques (Grand Nord, Asie et Afrique) et présentation de collections diffusées en ligne pour la jeunesse ;
- 4 captations vidéo d'histoires racontées par l'association Lire et Faire Lire ;
- tour du monde des coups de cœur : mappemonde papier et virtuelle sur le partage de coups de cœur. Oeuvre collective et évolutive alimentée par les abonnés et l'équipe des médiathèques ;

- « Le Court métrage qui voyage » : sélection de films, sondage en ligne et promotion des ressources Calice 68 ;
- paniers « surprise » de documents ;
- défi Instagram : « Je voyage depuis chez moi » ;
- quizz en ligne « Quel lecteur êtes-vous ? » de la BNF.

Au total, 681 personnes ont assisté à la douzaine d'ateliers et animations diverses à l'occasion de cette Nuit de la lecture.

• 4 conférences d'histoire de l'art, en ligne et en présentiel

Ces conférences sont animées par Catherine Koenig, consultante en médiation culturelle (Intra-Artis). Conférencière nationale en histoire de l'art, fondatrice de l'association De l'art à l'œuvre (AAO), elle propose des cours et des conférences en histoire de l'art (dans les médiathèques, les centres d'art et les établissements scolaires), des sorties au musée, des visites et voyages culturels, etc.

Chaque visioconférence est accessible en direct ou en replay (disponible 1 an).

Les thèmes abordés :

- « Paul Klee, l'éphéméride des petites choses » ;
- « Hans Jean Arp, les métamorphoses du hasard » ;
- « Images de l'eau dans l'art moderne » ;
- « Alexander Calder, la sublimation d'un arbre dans le vent ».

• 4 d'ateliers d'écriture en ligne et en présentiel

Formatrice notamment pour le CRAPT-CARRLI (réseau des GRETA d'Alsace), Isabelle Foreau fonde sa pratique des ateliers d'écriture sur une longue expérience de la littérature et de l'écrit. Sa conception du travail de l'écrit se situe dans la filiation de pédagogues qui considèrent le langage et l'écriture comme formes essentielles de la construction de la pensée et de la personne.

Elle revendique une écriture à la portée de tous, émancipatrice et transformatrice. Ses ateliers sont générateurs de lien social, vecteurs de transmission d'un patrimoine culturel qui s'appuie tant sur des textes d'auteurs que sur des expériences individuelles.

Des ateliers d'écriture en médiathèque, pour quoi ? :

- mettre en lumière le fait que l'écriture est à la portée de tous les publics sans exception ;
- offrir un espace participatif et collectif au sein duquel sont mis en avant l'échange, le partage, la rencontre de l'autre et de sa singularité ;
- mettre sa pensée en mouvement et développer son regard sur soi et sur le monde ;
- proposer un espace d'appropriation des techniques de l'écriture ;
- inscrire l'action de nos médiathèques dans l'accompagnement et le développement des pratiques artistiques.

Le dernier atelier a été organisé au centre socioculturel de Thann à l'occasion de la Semaine bleue.

• 3 expositions pour tous les publics

- L'exposition Observons les oiseaux par Birdie Memory et Kinexpo, du 12 mai au 12 juin : à travers cette exposition interactive aux couleurs verdoyantes et apaisantes, les médiathèques ont proposé au public de découvrir une vingtaine d'oiseaux européens, de les écouter, mais également de les voir bouger au gré de leurs notes musicales. De belles surprises avec les oiseaux de l'exposition qui s'animent grâce à l'application Birdie Memory. Cette exposition est l'occasion d'organiser de nombreuses animations et ateliers autour des oiseaux : popup, origamis, dessin numérique et même une promenade ornithologique autour du plan d'eau de Michelbach.
- Double exposition d'art contemporain dans le cadre de la Fête de l'Eau à Wattwiller, du 19 juin au 28 août 2021 :

- à Thann, exposition des œuvres de Frédérique Lucien : un travail lié au monde végétal et minéral, à la frontière entre l'abstraction et la réalité, le formel et le symbolique. Depuis quelque temps, l'artiste travaille à une série sur les algues pendant ses séjours en Bretagne. Elle observe, dessine, découpe, froisse, assemble des papiers fins qui reprennent la fluidité et l'absence de corps de ces végétaux ;
- à Cernay, un duo d'artistes avec Samuel Aligand et Juliette Jouannais. Samuel Aligand s'intéresse aux matériaux plastique et à leur capacité à se déformer, se transformer, à réagir avec les pigments et la couleur. Ses sculptures abstraites sont le fruit d'un hasard dirigé par ses connaissances des matières en feuille ou en granules qu'il met en œuvre. Juliette Jouannais a exposé à la Fondation Fernet-Branca à Saint-Louis en 2020. Ses dessins et les sculptures qu'ils engendrent semblent des réminiscences de formes familières, animales ou végétales. Ses gouaches sur papier découpé aux textures picturales délicates pourraient avoir pris leur forme naturellement comme un enroulement de lianes ou des algues dans la tempête.

• La Fabrique du Livre Jeunesse du 26 au 31 juillet 2021

En 2021, grâce à la Fabrique du Livre Jeunesse, les médiathèques ont souhaité mettre en lumière le travail et le talent d'une illustratrice jeunesse du Grand Est : Camille Tisserand, diplômée des Arts décoratifs de Strasbourg en 2012.



Création d'une fresque murale au Centre Socio Culturel de Thann

Organisée en partenariat avec les centres socioculturels de notre territoire, cette manifestation permet aux médiathèques de sortir de leurs murs et de se faire connaître auprès des familles du territoire. Ce dispositif favorise le contact avec des enfants qui ne viennent pas spontanément ni facilement dans nos médiathèques tout en favorisant leur créativité et leur inventivité dans le cadre de la réalisation d'une œuvre collective. Les deux fresques murales collectives, réalisées en compagnie de l'illustratrice, sont visibles dans les deux centres socioculturels.

• La Médiathèque buissonnière pendant tout l'été

À travers ce nouveau concept, la médiathèque s'exporte et voyage dans les communes de la CCTC pour aller au contact des publics sur tout le territoire, grâce à des animations itinérantes. En 2021, ce sont trois spectacles de contes avec Marie Caburet et Emmanuelle Filippi-Hahn qui ont été délocalisés à Bitschwiller-lès-Thann, Leimbach et Bourbach-le-Haut en juillet et août.

Durant la pause estivale, les médiathèques se mettent au vert grâce à des « bib de rue » et « bib d'été ». Elles investissent les jardins publics des villes, les squares ou les parcs et se transforment ainsi, au sein des quartiers et pendant quelques heures, en lieux de rencontre privilégiés avec la lecture. Ces rencontres itinérantes ont touché plus de 180 personnes dont une majorité d'enfants.



Médiathèque buissonnière

• 3 spectacles et balades d'automne

Autour de la sylvo-énergie, de l'univers des sous-bois et de Georges Brassens.



Spectacle Petites Histoires des sous-bois

• 2 rendez-vous littéraires

Avec une soirée autour de la rentrée littéraire en partenariat avec la librairie Bisey de Mulhouse et une rencontre Art & Poésie.



Soirée rentrée littéraire

• 10 rendez-vous numériques

De l'initiation au dessin et à la peinture digitale en passant par des ateliers dédiés aux personnes âgées, mais aussi à l'inclusion numérique ou à la robotique, l'année 2021 a été ponctuée de rendez-vous numériques qui ont rassemblé plus de 100 personnes.

• 14 rendez-vous lecture pour les enfants

8 séances de « Racontines » pour tout public et le RAM, animées par l'équipe du pôle Action culturelle jeunesse, ont réuni 112 personnes (adultes et enfants).

6 séances de « Bouquets de lectures partagées » en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire ont attiré 61 personnes (adultes et enfants).

Et aussi...

Les médiathèques de Thann-Cernay ont organisé en 2021 une conférence musicale sur les Beatles, 2 ateliers DIY (do it yourself, faire soi-même) sur le zéro déchet et elles ont également participé au Forum pédagogique en ligne de la circonscription de Thann sur le thème de la numération et de l'enrichissement du lexique avec l'ensemble de la communauté enseignante.

Les projets 2022

- Réaménagement de l'espace accueil au rez-de-chaussée de la médiathèque de Cernay.
- Mise en œuvre d'une « Micro-Folie » à la médiathèque de Thann.

L'action des Services Techniques

L'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie pour Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
- secteur en gestion déléguée à SUEZ pour Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur ;

- secteur relevant de deux syndicats des eaux pour Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann :

- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Doller ;

- Syndicat mixte d'assainissement de la basse vallée de la Doller.



Une pollution exceptionnelle mais un risque maîtrisé

L'automne 2021 a été marqué par la pollution accidentelle d'un captage de sources causée par un engin forestier à Goldbach-Altenbach, qui a perturbé la vie quotidienne de 15 000 habitants du 10 au 16 novembre. La réaction immédiate de l'opérateur Suez a permis d'en limiter les effets : déconnexion du captage, alerte aux abonnés par SMS et message vocal, acheminement de 83 000 bouteilles dans les sept communes impactées, nettoyage de dix réservoirs... La distribution d'eau a pu être maintenue pour un usage sanitaire grâce à la solidarité intercommunale et aux interconnexions dans lesquelles la CCTC a investi pour garantir une eau de qualité et en quantité. Un choix dont la pertinence a été mise en évidence par cet incident.

Les travaux en 2021

Travaux de renouvellement et d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

- Bourbach-le-Bas : rues Principale et Notten (eaux usées : reprise d'étanchéité de 3 regards).

- Cernay : rue de Champagne (eau potable sur 80 mètres linéaires) ; faubourg de Belfort/rue de Champagne (eau potable sur 36 ml) ; rue des Vignes (eau potable sur 98 ml et réhabilitation du réseau d'assainissement sur 340 ml).
- Thann : rue Kléber (eau potable sur 200 ml).
- Uffholtz : rue des Vergers (eau potable sur 85 ml ; eaux usées : réhabilitation sur 215 ml) ; rue du Fossé (eau potable sur 140 ml) ; rue de Soultz (eaux usées : réhabilitation sur 3 ml).
- Willer-sur-Thur : rue des Maquisards, 2e partie (eau potable sur 490 ml et eaux usées sur 385 ml).

Travaux d'extension des réseaux

- Cernay : faubourg de Belfort/rue de Champagne (eau potable sur 120 ml) ; lotissement Terre Déline (eau potable sur 395 ml et eaux usées sur 320 ml + 275 ml pour les eaux pluviales) ; avenue Charles-de-Gaulle (eaux usées sur 50 ml) ; rue du Raisin (eaux usées sur 222 ml).
- Thann : rue Kléber (eaux usées sur 52 ml) ; rue Clemenceau (eaux usées sur 35 ml).
- Wattwiller : lotissement les Sources (eau potable sur 550 ml et eaux usées sur 523 ml + 642 ml pour les eaux pluviales).
- Willer-sur-Thur : lotissement Gaislaeger (eau potable sur 120 ml, eaux usées sur 120 ml)



Travaux Rue des Maquisards à Willer-Sur-Thur



Travaux Rue des Vignes à Cernay

Les perspectives 2022

Plusieurs opérations sont prévues pour améliorer encore les réseaux.

- Cernay, rue de Mulhouse : renouvellement du réseau d'eau potable.
- Cernay, rue du Raisin : extension du réseau d'eaux usées.
- Steinbach, rue du Silberthal : renouvellement et maillage du réseau d'eau potable et modification des réseaux d'eaux usées et pluviales.
- Thann, rues du Riegelsbourg et Steinby : renouvellement du réseau d'eau potable.
- Thann, rue du Kattenbachy : renouvellement du réseau d'eau potable et extension du réseau d'eaux usées.
- Vieux-Thann, secteur rue d'Alsace : réduction des eaux claires parasites et renforcement hydraulique.

Divers travaux de réduction des eaux claires parasites auront lieu dans plusieurs communes.

La station de traitement des eaux usées de Cernay

Elle est dimensionnée pour traiter les effluents domestiques et industriels. Sa capacité de traitement est de 52 500 équivalents-habitants. Elle est exploitée par Suez sous forme d'une délégation de service public (DSP). Le système de traitement est conforme pour l'année 2021 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.

> Facture type pour 120 m³ pour l'année 2021

EAU	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable Suez	-	81,82
Part variable CCTC	196,80	47,50
Redevance de prélèvement	8,40	6,25
Redevance de pollution domestique	42,00	42,00
Part fixe Suez	-	36,60
Part fixe CCTC	23,00	-
TOTAL eau HT	270,20	214,14
TOTAL eau TTC	285,06	225,95
ASSAINISSEMENT	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part Suez	-	26,76
Part variable CCTC	163,80	273,60
Modernisation des réseaux	27,96	27,96
Redevance d'épuration versée au délégataire Suez	57,60	-
Part fixe Suez	-	13,64
TOTAL assainissement HT	-	341,96
TOTAL assainissement TTC	249,36	376,15
MONTANT TOTAL TTC	534,42 €	602,10 €

Le rapport détaillé des activités du service eau et assainissement pour 2021 fait l'objet d'un document à part soumis au Conseil de Communauté en 2022

La chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale.

En 2021, elle a produit 3 057 MWh (3 092 en 2020) représentant une consommation de 1 206 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 124 MWh (contre 166 MWh en 2020).

Les recettes des consommations facturées en 2021 (y compris l'abonnement) se sont établies à 282 645,27 €.

Tableau des tarifs 2021

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	60,16 € HT
R 1 été (le MWh) juin à septembre	78,81 € HT
Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	26,50 € HT
Gendarmerie et club-house rugby (le KW)	28,50 € HT

L'éclairage public et les interventions électriques

Les priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires led, variateurs de tension...).

Investissements 2021

En 2021, les travaux ont porté sur :

- l'installation de 164 luminaires led (investissement de 395 586,44 € TTC)
- le remplacement de 3 armoires de commande (11 196 € TTC)
- l'installation de 28 horloges astronomiques (8 343,61 € TTC)

Depuis 2013, 2 924 points lumineux sur un total de 8 000 ont été passés en led, soit 36,5 % du parc.

Maintenance et sinistres

En 2021, le service éclairage public a assuré 323 interventions de maintenance et 7 sinistres ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance.

Perspectives 2022

De nombreux travaux auront lieu dans l'ensemble des communes de la CCTC, particulièrement sur le remplacement en LED.

Moyens humains et généraux

Les moyens humains

Au 31 décembre 2021, la Communauté de Communes de Thann-Cernay compte 132 agents dont 73 % sont des fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et 27 % des contractuels (permanents et non permanents).

En matière d'égalité femmes/hommes, il y a 59 % de femmes et 41 % d'hommes. Cela s'explique par la composition exclusivement féminine des effectifs des filières liées à la petite enfance et à la culture, ainsi qu'à une forte représentativité des femmes dans les filières administratives.

On note :

- en catégorie A : 56 % de femmes, 44 % d'hommes ;
- en catégorie B : 52 % de femmes, 48 % d'hommes ;
- en catégorie C : 52 % de femmes, 48 % d'hommes.

En 2021, la CCTC a enregistré 14 départs (retraites, démissions et mutations externes), compensés par des recrutements. Certains secteurs étant très tendus (filières petite enfance, sportive et technique), la collectivité doit faire face à des difficultés de recrutement pour trouver du personnel répondant aux critères de compétence et d'expérience requis pour occuper certains emplois.

90 métiers sont recensés au sein de la CCTC, traduisant une grande diversité de compétences.

Les faits marquants de 2021

• Mise en œuvre des mesures réglementaires

Poursuite des mesures relatives à l'accord national sur les rémunérations intitulé « Parcours professionnels carrières et rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique qui s'imposent annuellement à la collectivité (fonctionnaires toutes filières confondues) depuis le 1er janvier 2017.

Temps de travail : le Conseil de Communauté a décidé, lors de sa séance du 26 juin 2021, de supprimer les congés extra-légaux accordés aux agents de la CCTC (jours de congés supplémentaires pour ancienneté) à compter du 1er janvier 2022, conformément à la loi de « Transformation de la fonction publique » du 6 août 2019 qui prévoit l'abrogation des régimes antérieurs dérogatoires à la durée légale du travail de 1 607 heures annuelles.

Crise sanitaire liée au Covid-19 : à compter du 30 août 2021, les agents territoriaux travaillant dans les établissements où le passe sanitaire était exigé du public (équipements sportifs, médiathèques, Abri Mémoire, espaces culturels) ont été soumis, quel que soit leur cadre d'emplois, à l'obligation de présenter un passe sanitaire valide pour pouvoir intégrer leur poste de travail.

• Organisation du travail

Temps de travail : la CCTC a fait réaliser par un prestataire extérieur un état des lieux exhaustif de l'organisation des temps de travail des services, afin d'évaluer l'adéquation des cycles de travail aux missions gérées et aux besoins des usagers. L'idée étant d'harmoniser les cycles de travail au sein d'un même service pour une plus grande équité entre les agents et de réduire le nombre de cycles de travail hebdomadaires qui était de quatre : 35 heures, 36 heures, 37 heures et 39 heures.

Au terme du travail de concertation mené avec la direction générale, les différents responsables de service et agents de service, ainsi que les représentants du personnel siégeant au Comité technique, il a été décidé, lors de la séance du Conseil de Communauté du 11 décembre 2021, de retenir deux cycles de travail, en vigueur à compter du 1er janvier 2022 :

- un cycle de travail de 35 heures hebdomadaires applicable aux services accueillant du public et soumis aux contraintes d'ouverture au public ;
- un cycle de travail de 38 heures hebdomadaires applicable aux autres services non soumis aux contraintes d'accueil et d'ouverture au public.

Télétravail : l'expérience de la crise sanitaire a démontré la nécessité, pour la CCTC, de développer de nouvelles modalités d'organisation du travail en faisant preuve d'adaptabilité.

Lors de sa séance du 11 décembre 2021, le Conseil de Communauté a décidé de déployer le télétravail, hors crise sanitaire, à compter du 1er janvier 2022, au bénéfice des agents volontaires dont les missions sont compatibles avec le télétravail. Une charte « Télétravail » a été adoptée, après avis du Comité technique, encadrant les conditions de la mise en place de ce dispositif. Le télétravail est limité à 1 jour par semaine.

Formation des agents

34 818 € ont été consacrés à la formation des agents en 2021, afin de mettre en œuvre :

- les formations individuelles nécessaires au parcours professionnel des agents (professionnalisation des agents nouvellement recrutés, actualisation des connaissances réglementaires, renforcement des acquis professionnels, formation de préparation aux concours/examens) ;
- les formations collectives (habilitations réglementaires liées à certains emplois techniques, formations initiale et de recyclage des sauveteurs secouristes du travail).

Les moyens généraux

Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service gère les contrats d'assurance souscrits au 1er janvier 2018 pour une durée de 4 ans, à savoir 4 contrats, ainsi que les contrats d'assurance « dommages-ouvrage » pour certains bâtiments dont la Communauté de Communes de Thann-Cernay est propriétaire.

En 2021, il a instruit 23 dossiers de sinistres (contrat dommages aux biens : 12 ; contrat véhicules à moteur : 5 ; contrat responsabilité civile : 5 ; contrat protection juridique : 1).

Une consultation a été lancée afin de renouveler ces différents contrats pour le 1er janvier 2022.

Le service a également la charge du contrat risques statutaires attribué à l'assureur CNP Assurances/ Sofaxis pour la période 2020-2023. Ce contrat a vocation à couvrir les risques découlant du statut public des agents titulaires (décès, accidents de service, maladie professionnelle, maladie de longue durée et longue maladie). En 2021, 9 déclarations ont été effectuées auprès de cet assureur.

La commande publique : construire une stratégie d'achat et garantir la sécurité juridique

La commande publique, au-delà de sa finalité première liée à la satisfaction d'un besoin de la collectivité, constitue un véritable soutien au tissu économique.

Elle doit donc être accessible simplement et le plus largement possible.

Elle doit aussi être stratégique et contribuer, dans le respect du droit, aux objectifs économiques, écologiques et sociaux de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

La stratégie d'achat de la CCTC doit donc viser à garantir des dépenses maîtrisées et utiles au territoire, à renforcer les relations au tissu économique, à promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables.

La mission du service de la Commande publique est de gérer l'achat public et de veiller à la bonne application de la réglementation en la matière. Son rôle consiste donc, en étroite collaboration avec les services, à recenser les besoins, à élaborer les dossiers de consultation des entreprises, à lancer les procédures de mise en concurrence, à choisir l'offre la mieux-disante en fonction de critères prédéfinis et à exécuter toutes les obligations administratives en la matière.

En 2021, 22 consultations ont été lancées. La CCTC a conclu 25 marchés ou accords-cadres, répartis entre 16 entreprises ou groupements d'entreprises.

Ces marchés ont concerné des domaines variés tels que le transport à la demande, les assurances, l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'évolution du système d'information géographique, la maintenance des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments, divers travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable, d'eaux usées et d'éclairage public, etc.

La Communauté de Communes a aussi constitué un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour la consultation relative au marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Cernay et d'Ensisheim.

Elle a de plus adhéré au groupement d'achat proposé par l'UGAP (Union des groupements d'achats publics) pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel.

Par ailleurs, la CCTC a signé une convention avec le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Thur Doller (PETR), en vue d'intégrer des clauses de promotion de l'insertion et de l'emploi dans ses marchés publics.

Un marché réservé aux structures d'insertion par l'activité économique a d'ailleurs été signé pour l'entretien d'espaces verts.

L'année 2021 a également été marquée par la rédaction d'un règlement interne de la commande publique, afin d'unifier les pratiques d'achat des services de la Communauté de Communes, de les responsabiliser en la matière et de garantir le respect du droit de la commande publique.

La liste des marchés supérieurs à 25 000 € HT conclus en 2021 par la CCTC est consultable sur son profil acheteur : <https://portail.alsacemarchespublics.eu/>

Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires, gérer les contentieux

Le service assure un rôle de conseil juridique pour les services communautaires. L'assistance juridique porte sur la rédaction de différents actes, courriers et conventions, en collaboration ou non avec les services concernés.

Le service a aussi la charge du suivi des contentieux en lien avec les cabinets d'avocats, avec 6 contentieux en instance dont 2 ont été soldés en 2021.

Il gère également les cessions et acquisitions immobilières et les constitutions/radiations de servitudes/ charges.

La documentation et l'archivage

Le service Archives a été sollicité tout au long de l'année 2021 par les autres services communautaires pour :

- le versement d'archives : environ 11 mètres linéaires
- la consultation d'archives : 4 dossiers
- la recherche d'archives : 20 dossiers.

Ces demandes concernent les 5 fonds d'archives entreposés dans le local archives :

- ex-SIVOM de Thann et environs
- ex-SIVOM de Cernay et environs
- ex-Communauté de Communes du Pays de Thann (CCPT)
- ex-Communauté de Communes de Cernay et environs (CCCE)
- Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC).

Les finances

Le budget communautaire et son exécution

Le Conseil de Communauté a adopté le 10 avril 2021 un budget primitif consolidé de l'ordre de **81,6 millions d'euros pour le budget principal et ses budgets annexes.**

La masse budgétaire du budget principal se monte à 50,9 millions d'euros, y compris la reprise des résultats et les restes à réaliser 2020.

• Des actions diverses au service des habitants

Les budgets intègrent des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture (lieux de diffusion culturelle, écoles de musique), l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurants tels que les médiathèques, les piscines, les gymnases, la station d'épuration de Cernay, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri Mémoire à Uffholtz et la Porte Sud de Thann.

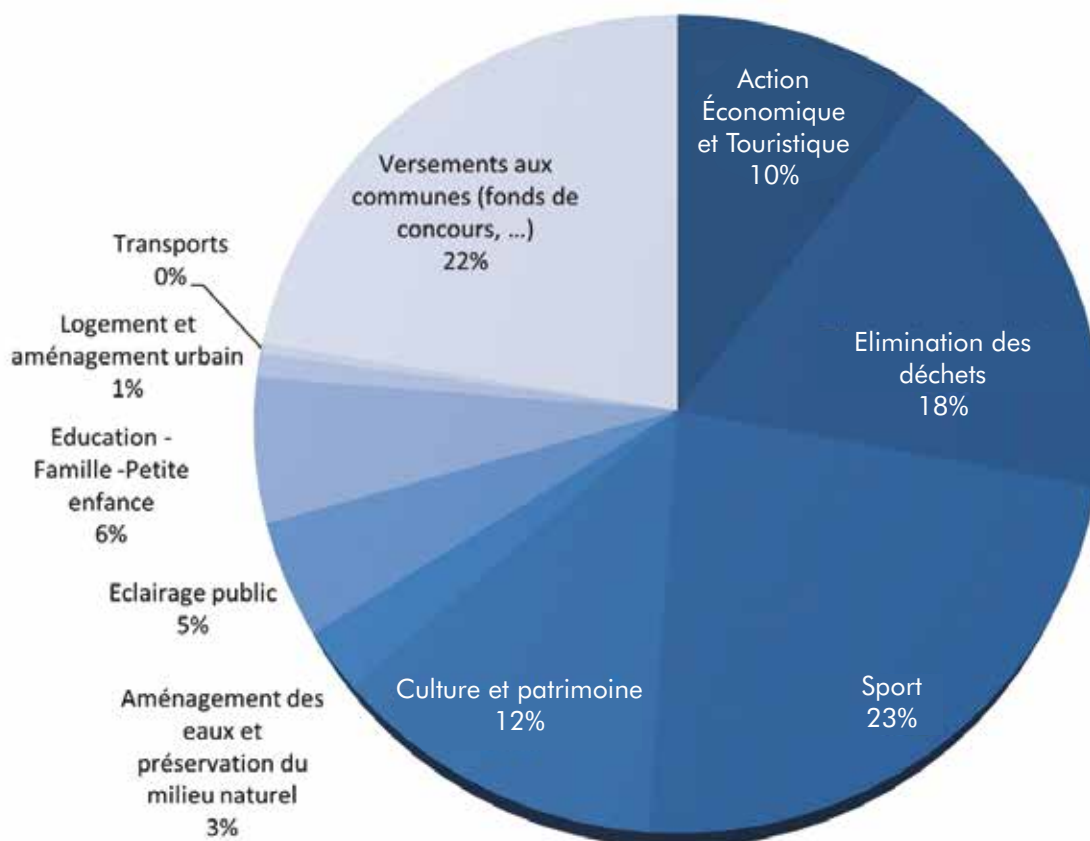
Le budget communautaire finance ainsi un ensemble considérable d'actions et de services à la population.

• Les principales dépenses du budget

Les principaux postes de dépenses du budget primitif principal 2021 (montants en € TTC fonctionnement + investissement) sont les suivants :

les travaux d'aménagement des deux salles de spectacles (Grün et Relais culturel de Thann), la réfection de l'office de tourisme de Thann, celle des médiathèques...

Principales dépenses du budget général en % : Réalisé 2021



Le reversement aux communes des attributions de compensation (8 800 000 €) n'est pas compris dans ce graphique.

L'exécution budgétaire 2021 a conduit à mandater **28,2 M € en dépenses de fonctionnement et 10,7 M € en dépenses d'investissement** pour ce qui est du budget principal, soit **un total de 38,9 M €**.

Pour les budgets annexes, 20,2 M € ont été mandatés.

Ce volume d'activité représente 8 368 mandats et titres pour l'exercice 2021.

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) réalisées du budget principal augmentent en 2021 par rapport à 2020 (+ 11 %), provenant essentiellement d'un léger regain d'activité post-Covid. Néanmoins, la réalisation est inférieure de 22 % par rapport au prévisionnel, soit une économie de plus de 600 k€. Ce poste a donc été particulièrement bien maîtrisé.

• Les principaux investissements du budget principal

Ils concernent le déploiement du très haut débit pour les communes de Thann, Vieux-Thann et Uffholtz, le financement des projets des communes à travers le fonds de concours, le programme annuel de travaux d'éclairage public, le programme de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay,

La fiscalité, les fonds de concours aux communes et les dotations

Le budget 2021 est bâti sur le maintien des taux de fiscalité au niveau de 2020. Dans le cadre de la réforme fiscale, le taux de taxe d'habitation (TH) n'est plus voté pour les résidences principales et figé jusqu'en 2022 pour les résidences secondaires.

Les taux votés pour 2021 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,55 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,07 % ;
- contribution financière des entreprises : 21,74 %.

En 2021, le produit de la fiscalité directe locale a diminué de près de 52 % (15,5 M€ en 2020 contre 7,4 M € en 2021). Cette baisse est liée à la suppression progressive de la taxe d'habitation, laquelle a été compensée par l'allocation d'une fraction de la TVA.

• Le pacte financier et fiscal

Ce pacte a été mis en œuvre en 2015. Il comporte des dispositifs bien distincts : fonds de concours, prise en charge du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), financement du très haut débit, mutualisation des services.

Une enveloppe annuelle de fonds de concours de 3 282 k€ est ouverte aux communes. Cette enveloppe est garantie et reconduite tous les ans, tant que le pacte fiscal perdure.

En 2021, le Bureau a examiné et validé 80 projets des différentes communes. Environ 3 830 000 € ont été alloués à ces projets.

Rappelons que depuis sa mise en œuvre, le pacte fiscal a financé près de 630 projets pour un montant d'environ 22,1 M €.

• **Les dotations de l'État**

De 2014 à 2017, la CCTC a supporté une baisse significative de ses dotations, accompagnée d'une hausse continue des prélèvements.

Néanmoins, depuis 2018, la dotation de l'État a progressé grâce à la perception de la dotation d'intercommunalité, à nouveau positive (256 k€ en 2021).

En 2021, les prélèvements de l'État progressent légèrement par rapport à l'année précédente : 281 k€ (stable) au titre de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP), et 861 k€ (+ 41 k€, soit + 5%) au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Démarches pluriannuelles en matière de finances et de fiscalité

L'année 2021 a confirmé la volonté de la Communauté de Communes de :

- **poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement**, afin de préserver un autofinancement suffisant pour la réalisation des projets issus du projet de territoire en cours de finalisation ;
- **poursuivre une phase de désendettement** engagée en 2020 ;
- **faire face aux conséquences de la crise sanitaire** (baisse des recettes fiscales, soutien à l'économie locale) ;
- **soutenir les engagements réciproques prévus dans le pacte fiscal et financier** pour les services et projets des communes membres à travers les fonds de concours. L'avenant n°4 a été approuvé en 2021 pour une reconduite du pacte fiscal et financier jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- **maintenir au niveau de 2020** les taux de fiscalité locale.

Les élus en 2021

> Président et Maire d'Aspach-Michelbach : **HORNY François**

> Les 11 Vice-présidents de la CCTC :

- 1^{er} Vice-président et Maire de Cernay : **SORDI Michel** (Infrastructures, assainissement et eau)
- 2^{ème} Vice-président et Maire de Thann : **STOECKEL Gilbert** (Administration générale et patrimoine bâti)
- 3^{ème} Vice-président : **HAMMALI Jérôme** (Economie)
- 4^{ème} Vice-président et Maire de Steinbach : **ROGER Marc** (Finances)
- 5^{ème} Vice-président et Maire de Vieux-Thann : **NEFF Daniel** (Equipements sportifs et de loisirs)
- 6^{ème} Vice-président et Maire de Bourbach-le-Haut : **MANSUY Joël** (Tourisme)
- 7^{ème} Vice-président : **BOCKEL Louis** (Environnement et déchets)
- 8^{ème} Vice-président : **BENNACER Nabil** (Aménagement du territoire et logement)
- 9^{ème} Vice-présidente : **GROSS Francine** (Petite enfance)
- 10^{ème} Vice-président et Maire de Roderen : **KIPPELEN Christophe** (Communication et numérique)
- 11^{ème} Vice-président et Maire de Bitschwiller-lès-Thann : **FERRARI Pascal** (Culture)

> Les 7 Conseillers communautaires délégués :

- 1^{ère} Conseillère déléguée : **OSWALD Catherine** (Commande publique et affaires juridiques)

- 2^{ème} Conseiller délégué et Maire de Schweighouse-Thann : **LEHMANN Bruno** (Mobilités douces)
- 3^{ème} Conseiller délégué et Maire de Leimbach : **ZIEGLER Philippe** (Office de tourisme)
- 4^{ème} Conseillère déléguée : **WEBER Danièle** (Abri-Mémoire et CMNHWK)
- 5^{ème} Conseillère déléguée : **BAUMIER-GURAK Marie** (Lecture publique et Noël au Pays de Thann-Cernay)
- 6^{ème} Conseiller délégué et Maire de Willer-sur-Thur : **MARTINI Jean-Luc** (Régie forestière)
- 7^{ème} Conseiller délégué : **BRENDER Bernadette** (Animation culturelle)

> Les membres du Bureau :

- Le Président
- Les 11 Vice-présidents
- Les 7 Conseillers délégués
- Les 5 Maires :
 - **LEMBLE Maurice** (Aspach-le-Bas)
 - **KOLB Pierre-Marie** (Bourbach-le-Bas)
 - **HAAGEN Benoît** (Rammersmatt)
 - **DUCHENE Rémi** (Uffholtz)
 - **ERMEL Matthieu** (Wattwiller)

> Les conseillers communautaires :

MEYER Chantal ; GEYMANN Béatrice ; BOSSERT Josiane ; BOHRER Alain ; GADEK Annie ; SCHRUTT Cédric ; FRITSCHY Séverine ; BEDNARSKI Michelle ; STEIGER Dominique ; WIPF Nicole ; MEYER Christophe ; ZUSSY Marie-Paule ; SCHAFFNER Fabienne ; FRANCOIS-WILSER Claudine ; SCHNEBELLEN Charles ; STAEDLIN Guy ; HOMRANI Samira ; BILGER Vincent ; DIET Flavia ; WERMELINGER Marie-Brigitte ; GERBER René ; GUGNON Estelle ; LETT Isabelle.

